

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3505 - Jeudi 31 Octobre 2019 - Prix : 200 Fc

FOOTBALL AUX COMORES

Adieu Fédération, bonjour Commission de Normalisation



BIC COMORES
GROUPE BNP PARIBAS

LA BIC-COMORES

Vous informe de la mise en vente des biens suivants :

- * 2 maisons sur le même lotissement dont une avec étage situées à SIMA quartier WEIMANI-Anjouan
- * 1 maison située à MUTSAMUDU quartier CHAOUENI - Anjouan
- * 2 maisons sur le même lotissement situées à MUTSAMUDU quartier CHITSANGANI - Anjouan
- * 1 Maison située à ONGODJOU - Anjouan.
- * 1 maison située à HAPANDRE - MUTSAMUDU
- * 2 entrepôts situés à PAGE - MUTSAMUDU

Pour la visite, vous prendrez contact avec
La BIC-MUTSAMUDU
Tél. +(269) 771 01 71 ou 771 02 71

Vos propositions faites sous enveloppe fermée devront être déposées
à la BIC Agence de Mutsamudu ou à la BIC Place de France à Moroni.

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Novembre 2019

Lever du soleil:
05h 34mn
Coucher du soleil:
18h 07mn

Fajr : 04h 23mn
Dhouhr : 11h 55mn
Ansr : 15h 22mn
Maghrib: 18h 10mn
Incha: 19h 24mn



CONFÉRENCE DES JEUNES SUR LE CLIMAT

Trois questions à Ali Mouigni Ahamada

A.M.A : " Se donner pour la protection de l'environnement "

Satisfait après la tenue de la cérémonie d'ouverture de la Conférence des Jeunes sur le Climat, Ali Mouigni Ahamada, président du comité d'organisation et référent COY Comores se livre. Connaisseur du domaine, Ali appelle les participants à faire preuve de responsabilité et se donner à fond pour la protection de l'environnement.

Question : Nous sommes au deuxième jour du COY1, Conférence des Jeunes sur le Climat, quel est votre sentiment en tant que principal organisateur ?

Ali Mouigni Ahamada : Je suis bien satisfait. On a fait l'ouverture hier en présence des autorités, en présence des participants et des invités. Après l'ouverture, on a enchaîné par des panels de discussion, des conférenciers venant de différents domaines notamment dans le domaine de l'emploi vert, le changement climatique, l'agriculture mais aussi de participation

citoyenne. Aujourd'hui (Ndlr : hier), on est plus dans la pratique, on fait des ateliers pratiques dans le recyclage, dans le compostage mais aussi dans la réalisation des films pokets pour les jeunes qui veulent sensibiliser leurs collègues en matière de lutte contre le changement climatique. Donc, vraiment, aujourd'hui on est dans la pratique. On apprend aux gens comment prendre du papier et créer un objet, comment transformer du plastique en autre objet, valoriser les déchets pour montrer que ces déchets constituent une banque d'emploi pour les jeunes. Nous avons tenu en plus des travaux de réflexion sur toutes nos actions et nos activités, pour ainsi évaluer les actions que peuvent entreprendre les jeunes pour lutter contre le changement climatique.

Question : Quelles sont vos attentes face à ces jeunes et au vu de ces activités ?

A.M.A : On a plusieurs attentes. Entre autre, nous souhaitons sensi-

biliser ces jeunes à adopter des comportements positifs pour l'environnement. Nous avons 200 jeunes, si chacun de son côté mène une action c'est déjà quelque chose car là nous aurons 200 actions faites. Par exemple au niveau des déchets, si chaque jeune adopte un comportement positif envers la gestion des déchets ça sera une réponse positive pour la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique mais aussi on entend élaborer à la fin de cette conférence une déclaration issue des participants pour relater leurs propositions, leurs idées par rapport à ce qu'ils voient sur les impacts du changement climatique. Cette déclaration sera sous forme de manifeste, présentée à l'assemblée qui doit le valider. Et ce dernier sera notre contribution à la COP qui aura lieu en Chili.

Question : Et comment vous procédez à travers vos stands ?

A.M.A : Nous avons quatre stands et chaque stand est animé par



un spécialiste qui essaie avec les participants de voir comment telle chose est faite. Comme par exemple nous avons Zainou dans le stand du film, Banda Bitsi à travers les stands de recyclage papier et autre. Notre vocation est d'inciter les jeu-

nes à faire preuve de responsabilités et de se donner pour la protection de l'environnement.

Propos recueillis par A.O Yazid

Ils ont dit

Plus de 200 jeunes sont réunis à Moroni à l'occasion de la Conférence des Jeunes sur le climat. Une initiative qui les pousse à partager leur vision des choses et proposer des solutions pour lutter contre la dégradation de l'environnement.

Marie Mokrani, participante à la COY



« Un évènement important »

C'est un évènement important et je pense que pour la jeunesse comorienne et même la jeunesse de l'Océan Indien et la jeunesse des Iles voisines qui se sont réunies pour échanger les idées. C'est très intéressant de voir quelles sont les préoccupations de chacun, quelles sont les solutions proposées et pouvoir échanger. Ma présence m'a permis d'apporter quelques éléments au stand de compostage qui peut être une solution dans pas mal de problématiques car cela réduit beaucoup les déchets car tous les déchets de cuisine ne partent pas à la poubelle mais au compostage et quand le compostage est bien fait, on obtient après un certain temps un engrais biologique. C'est doublement intéressant car ça réduit les déchets et ça permet d'augmenter la production agricole.

La dégradation de l'environnement ça passe par plein de choses. D'abord à l'échelle individuelle mais aussi industrielle à très

grande échelle mais en tout cas ici c'est intéressant de voir comment nous, à l'échelle individuelle on peut essayer de changer les choses. La problématique qui est ressortie et qui a l'air de préoccuper beaucoup de gens ici c'est la gestion de déchets.

Je ne connais pas assez-bien le niveau de la gestion de déchets, mais on peut voir qu'aux Comores il y a ce problème. Il n'y a pas de collecte à part peut-être dans Moroni où il me semble qu'il y a des déchets qui sont collectés mais la plupart sont brûlés ou jetés et finissent dans la mer et cela entraîne énormément de problème sur la santé et l'environnement.

Ahmed Abdallah Saand Youssouf, Ingénieur en Energie renouvelable et Environnement



« Partager ces solutions »

Cela fait très plaisir de voir qu'il y a une forte mobilisation auprès des jeunes qui se préoccupent du changement climatique. En tant que jeune, il a été importants pour moi de venir, de voir ce qui se faisait, ce que les gens disaient sur le changement climatique et comment est-ce que les jeunes comoriens voient ou perçoivent cette question. On peut se dire qu'en tant que petites Îles de l'Océan Indien, on n'a pas causé ce changement pourquoi est-ce qu'aujourd'hui on doit se poser et trouver des solutions. Moi, ça a été intéressant et

bénéfique de venir et de parler un petit peu de mon parcours, faite cette connexion qui est importante au niveau de l'Île mais j'ai voulu mettre l'accent sur le fait que parler de jeunesse c'est facile pour ceux qui ont des vraies décisions. La population est très jeune donc on peut changer les choses très facilement si on arrive à se regrouper, à leur donner les mêmes idées qui soient aussi des bonnes idées. Il faut aussi noter que cette catégorie de personnes, c'est-à-dire la jeunesse a une date de péremption. Il est donc important de pouvoir se rassembler avant d'arriver à cette date limite pour partager nos connaissances, notre expérience et solutions qu'on pourrait avoir sur cette question du changement climatique. Ça fait aussi plaisir de voir qu'il ya des gens venus des îles voisines pour partager ces solutions ou les problèmes qu'on a car multiplier les voix c'est aussi multiplier les sources de solutions potentielles.

L'insularité contribue beaucoup plus à cette vulnérabilité. Quelque part on se sent un peu seul, on limite notre monde à notre île ce qui n'est pas bien aujourd'hui parce que le changement climatique va impacter le monde mais pas seulement les îles.

Faneva Ramisaso, étudiante en Météorologie et responsable environnemental de l'Association Ank'Izy



« En équipe agissons »

Je suis heureuse d'assister à cette conférence des jeunes sur le Climat, de faire des échanges avec les jeunes comoriens qui ont le même but que moi pour la lutte contre le changement climatique. La dégradation de l'environnement est, au niveau de mon pays, marquée par une intense variation météorologique comme l'inondation et la sécheresse. La jeunesse doit avoir une mission et celle-ci doit essayer de mise en pratique les solutions qu'on a déjà. Je trouve qu'on doit mettre l'accent, à défaut des moyens conséquents, sur le recyclage et le reboisement vu qu'en Afrique les jeunes représentent plus que la moitié de la population, donc on doit être un acteur clé pour ce changement. Nous ne devrions pas oublier que nous sommes à l'origine de cette destruction donc ensemble en équipe agissons.

Zainou El Abidine Ali Mohamed, Artiste plasticien



« Nous avons le potentiel »

Mon objectif à travers le stand que je tiens est de pousser les jeunes à être conscients de l'impact que peuvent avoir leurs téléphones. J'essaie d'expliquer à ces jeunes comment tourner des films de sensibilisation sur le changement climatique. Nous avons le potentiel de le faire la sensibilisation à travers ces films cela il faut être stratégique, avoir les messages à notre portée cela contribuera beaucoup plus à la mobilisation de la population. Il suffit juste d'avoir la bonne idée, aborder la bonne thématique.

Collectés par A.O Yazid

Une campagne de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein a été menée au cours de ce mois d'octobre par l'Accf, avec l'appui notamment du Centre d'Imagerie. Mais après le dépistage, pour les cas suspects, se pose une lourde question : quid de la prise en charge sachant qu'il n'existe pas de service d'oncologie aux Comores, ni de stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pathologie.

Octobre rose. Une marche de sensibilisation pour le dépistage des cancers gynécologiques, plus particulièrement le cancer du sein a eu lieu ce 30 octobre à Moroni sur l'initiative de l'Association Comorienne contre le Cancer chez la Femme. Le cortège a débuté au niveau du marché central Volovolo vers Magoudjou et a bifurqué à Mangani pour finir sur la place de l'Indépendance où des discours ont été tenus. Vêtus de rose, (la couleur dédiée à la campagne de sensibilisation), les participants à la marche, ont durant tout le trajet, expliqué, vulgarisé ce qu'était le cancer du sein et l'importance du dépistage.

Au sujet du dépistage du cancer du sein justement, la chargée de l'implantation de l'Accf au niveau national, Zahara Abdallah a tenu à faire savoir que dans le cadre de la sensibilisation, un dépistage à prix réduit dans le seul centre d'imagerie

OCTOBRE ROSE

"Les cancers gynécologiques prennent de l'ampleur en Union des Comores"

à Ngazidja a été négocié. « Nous avons demandé au Centre d'Imagerie de revoir le coût du dépistage afin de pousser le plus grand nombre de femmes à le faire, le prix est ainsi passé de 37 500 à 20 000 fcs », a-t-elle dit.

Dépister mais ensuite ? « Il est vrai que souvent, grâce au dépistage précoce, des cas suspects se présentent et nous sommes angoissées parce que pour les femmes les plus vulnérables, il n'y a aucun moyen de se faire traiter aux Comores ». Si bien que lasses, elles se demandent, « à quoi bon savoir si nous avons des moyens très limités d'action ? ».

Il est vrai qu'aux Comores, il n'existe encore aucune stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer du sein. Il n'existe pas non plus de service d'oncologie ni même des données officielles sur cette pathologie. « Selon des données recueillies auprès de gynécologues, sur les diagnostics portant sur les cancers, 40% concernent des femmes, ce qui nous a renforcé dans la mobilisation des femmes pour lutter contre la maladie », a-t-elle dit.

L'Accf vient de payer un lourd



Marche rose contre le cancer.

tribut : en effet, ce mois-ci à 24 heures d'intervalle, elle a perdu deux de ses membres des suites d'un cancer du sein. « L'une d'entre elles devait être là avec nous ce matin mais elle nous a quittées le lundi dernier », a regretté Zahara Abdallah. « Nous nous sommes rendu compte que ces malades sont abandonnées à elles-mêmes, la preuve, le cancer ne figure même pas sur la liste des journées internationales dédiées aux maladies ici, sans stratégie gouvernementale, les organismes ne nous seront d'aucune aide », a-t-elle déclaré. Avec ce constat alarmant :

les cancers gynécologiques prennent de l'ampleur et nous ne disposons pas d'un centre de dépistage précoce, ni d'un centre de traitement, ni de prise en charge ».

Pour se soigner, les plus chanceuses se rendent dans les pays de la région, Madagascar, Maurice. « Un médecin m'a dit que certaines comoriennes commençaient la chimiothérapie à Antananarivo mais disparaissaient au bout de quelques temps, faute de moyens pour la poursuivre », a témoigné Zahara Abdallah. D'autres « se rendent à Mayotte en Kwasa et voir si de la-

bàs, elles peuvent être transférées sur l'île de la Réunion ».

Les plus vulnérables sont abandonnées à leur sort par l'Etat comorien, l'Accf tente tant bien que mal « de les assister, de jouer les psychologues, de calmer les angoisses ». C'est « pour cela que nous poussons ce cri d'alarme afin que les autorités ouvrent ce centre de dépistage et surtout assurer la prise en charge des malades ». Un vœu pieux ?

Fsy

FISCALITÉ

Accord trouvé entre l'AGID et le Usukani wa Massiwa

Devant la presse hier, le 29 octobre dernier l'Administration Générale des Impôts et des Domaines (AGID) est revenue sur son désaccord avec le syndicat des transports en commun (Usukani Wa Massiwa) sur le paiement de la vignette de l'année en cours. L'administration fiscale a épilogué que la taxe diesel payée actuellement selon la réglementation a failli mettre en péril sa relation avec le syndicat. Mais les deux les parties ont abouti à un consensus.

Dernièrement le syndicat Usukani Wa Massiwa a fait une déclaration concernant le paiement de la taxe sur les automobiles, la fameuse « vignette ». Dans sa déclaration, ce syndicat a parlé d'une augmentation.

Cependant, Ahamada Mohamed Soihiri, directeur général de l'Administration fiscale (AGID) a démontré devant les médias que « nous avons eu des petites difficultés avec notre partenaire Usukani Wa Masiwa concernant le mode de calcul sur le paiement de la vignette. Cette incompréhension a poussé notre partenaire à faire une déclaration montrant qu'on a augmenté la vignette à cause d'un logiciel qu'on utilise ». Ahamada Mohamed Soihiri s'explique et rassure que cela n'est pas le cas.

« D'abord il existe trois types de taxes pour la vignette, d'abord la vignette en soi, ensuite la taxe diesel et enfin le droit de stationnement. La vignette pour les automobiles se paie en fonction des chevaux de la voiture en question. Actuellement

on applique la même procédure, mais le problème se pose au niveau de la taxe diesel qui est payée en fonction du tonnage », explique le directeur de l'AGID pour calmer le syndicat.

Pour bien clarifier la situation, ce responsable a rappelé qu'avant le calcul se faisait manuellement pour une voiture d'1,700 ou 1,800 tonne, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. « Pour faciliter le paiement on arrondissait le chiffre à deux tonnes », explique-t-il en montrant qu'actuellement l'administration est en phase d'informatisation. « Maintenant nous utilisons un logi-

ciel qui calcule le tonnage des véhicules », précise-t-il en disant que « ce logiciel permet de paramétrer les tonnages en fonction de la loi et de commencer à les faire payer en fonction de la réglementation ». Le conférencier rassure toutefois qu'il n'y a eu aucune augmentation des taxes.

Après avoir trouvé un consensus avec le syndicat, la direction de l'AGID dit qu'une réunion, en vue d'éviter la même situation, est prévue dans les jours à venir. « Le 31 de ce mois, on se rencontre avec le syndicat pour discuter sur ce qu'on va faire l'année prochaine pour éviter

d'autres problèmes de ce genre à l'avenir », dit-il. Ainsi l'AGID compte s'inscrire dans un cadre de transparence et de traçabilité avec le syndicat Usukani Wa Massiwa dans le but d'enseigner la loi fiscale à tous leurs partenaires. Ahamada Mohamed Soihiri signale qu'à l'aide de ce logiciel, toutes les taxes seront calculées honnêtement et avec transparence. A cette occasion, il a aussi rappelé qu'à partir du 1er novembre prochain et ce jusqu'au 31 décembre les pénalités seront appliquées.

Kamal Gamal

COMMUNIQUE

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur bancaire, La Direction Générale des Douanes (DGD) et l'ensemble du Personnel de l'Administration des douanes, présentent leurs condoléances à la famille et aux proches de Monsieur Mohamed Mhoudine, ancien Directeur Général des Douanes, décédé à l'âge de 67 ans, dans la soirée 29 octobre 2019 à Dar Es Salam, Tanzanie.

Le régité est retraité en 2017 après avoir été Conseiller du Directeur général M. SOUEF Kamalidini.

Diplômé de l'Ecole des Douanes de Neuilly-Paris, Monsieur Mhoudine a terminé sa carrière comme inspecteur principal des

douanes.

Dans sa longue carrière, il a occupé différentes responsabilités au niveau des Services des douanes, notamment comme jeune Inspecteur vérificateur, Receveur - Chef du centre des Douanes, Directeur Général Adjoint.

Il fût nommé par le Président SM Djohar, Directeur Général des Douanes entre 1993 -1995.

En qualité de Conseiller du Directeur général, Il faisait partie des grandes mémoires vivantes de l'Administration douanière.

Le personnel de la douane retiendra que c'est sous l'ère de M. Mhoudine que les services des douanes ont été ouverts à des compéten-



ces externes sous forme de contractuels pour faire face aux besoins grandissants de cette Administration en matière Ressources humaines.

Qu'Allah l'accueille dans toute sa Miséricorde.



Le directeur général de l'AGID devant la presse.

AGRICULTURE

Vers l'adoption d'un code de l'Elevage

Hier à l'hôtel Golden Tulip d'Itsandra s'est tenu un atelier de validation de l'avant projet de loi portant code de l'élevage. Les participants venaient des différents secteurs liés à l'élevage dans le pays.

Il a été rappelé que la nouvelle approche dans l'élevage des pays africains s'articule sur la libéralisation de la profession vétérinaire, la privatisation des circuits de distribution des intrants, la responsabilisation accrue des producteurs, la mise en avant d'auxiliaires d'élevage et autres relais techniques de base, le retrait de l'Etat des activités marchandes et le renforcement de ses missions régaliennes. Aussi, ces missions régaliennes sont centrées sur la définition de politiques de développement de l'Elevage, leur impulsion et la protection de la santé publique. Un tel contexte implique nécessairement un nouvel environnement juridique et des normes qu'il faut consolider grâce à des mécanismes visant à favoriser une dynamique de progrès, gage d'une plus grande sécurité alimentaire.

Le projet de loi dont il était question, traitait entre autres des domaines relatifs à l'Autorité com-

pétente vétérinaire, de la Police sanitaire, de la Profession et pharmacie vétérinaire, de la santé publique vétérinaire, de l'alimentation animale, de la lutte contre les maladies animales, des laboratoires vétérinaires ainsi que la reproduction animale. Dans notre pays le secteur de l'élevage est l'un des piliers du développement socio-économique. Et le Gouvernement veut faire de ce secteur, une des priorités de sa politique de développement, afin d'accélérer la croissance de la production, réduire les prix à la consommation, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et soutenir la transformation et l'industrialisation du pays.

Cependant, ce secteur clé de l'économie, souffre des difficultés liées à l'insuffisance des investissements, surtout privés, et au non transformation industrielle de sa production. L'absence également d'infrastructures de production d'aliments a maintenu l'élevage à un niveau artisanal, loin de répondre aux besoins de la population et d'amélioration de la productivité des principaux secteurs productifs.

Par ailleurs, il a été constaté une insuffisance de la législation et de la réglementation dans les domaines vétérinaires et créait le plus souvent



Participants_atelier_avant projet du code.

un vide juridique pour un certain nombre d'activités fondamentales, entraînant par là même un laxisme allant à l'encontre des intérêts des professionnels du secteur de l'élevage, d'une part, et des consommateurs des produits d'élevage, d'autre part.

Face à cette situation, la Direction Nationale de l'Elevage avec l'appui de l'Union Africaine,

à travers le Bureau interafricain des ressources animales (Au-Bira), a décidé d'initier les bases d'une législation complète destinée à régir l'ensemble des domaines et activités liées au secteur, de la production jusqu'à la consommation en passant par la transformation des produits d'élevage.

L'élaboration du Code de l'élevage, va constituer pour les

Services vétérinaires de l'Elevage, une base juridique de large portée, couvrant l'ensemble de la législation vétérinaire pour le pays. Les débats ont été fructueux et ont permis aux uns et aux autres de discuter sur tous ces sujets, en les plaçant dans le contexte d'un Petit Etat Insulaire en Développement.

Mmagaza



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) Associé(e) aux Services Communs.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** au liens suivant :

‡ **Poste d'Associé(e) aux Services Communs:**

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26587&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 11 novembre 2019.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies aux Comores procède au recrutement d'un(e) Chargé(e) de la coordination du développement, Economiste. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** au liens-dessous :

1. Poste Chargé(e) de la Coordination du Développement, Economiste
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26715&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 05 novembre 2019.

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

FOOTBALL AUX COMORES

Adieu Fédération, bonjour Commission de Normalisation

Les rumeurs relatives à la dissolution du comité exécutif de la Fédération de Football des Comores (Ffc) qui circulaient après le congrès de la Fifa, tenu à Shanghai, se concrétisent. Considérant les « malversations et autres dégâts techniques, administratifs et financiers », constatés par une mission conjointe de la Fifa/Caf qui a séjourné à Moroni en septembre 2019, une Commission de Normalisation de la Fifa/Caf coordonnera les affaires courantes de la Ffc jusqu'aux élections, prévues en 2020. Au menu aussi, un audit judiciaire des comptes de la Ffc.

Ce n'est pas un déshonneur, lorsqu'une instance nationale ou internationale de football est secouée par une affaire « confuse, opaque et/ou orageuse », pour l'intérêt de la discipline, la Fifa intervient. Pour les Comores, le rapport d'une mission conjointe de la Fédération Internationale de Football Association (Fifa) et de la Confédération Africaine de Football (Caf), venue à Moroni en septembre dernier, fait état « d'un conflit d'intérêts entre les locataires de la Fédération de Football des Comores (Ffc), notamment le comité d'é-

thique et le comité exécutif, d'une ingérence de la Ffc dans le processus de prise de décision, d'une mauvaise gouvernance financière, notamment des allégations de corruptions et de détournements des fonds de la Fifa et des subventions de l'État et d'un risque élevé de manipulation et/ou du boycott des prochains scrutins de la Ffc, etc. »

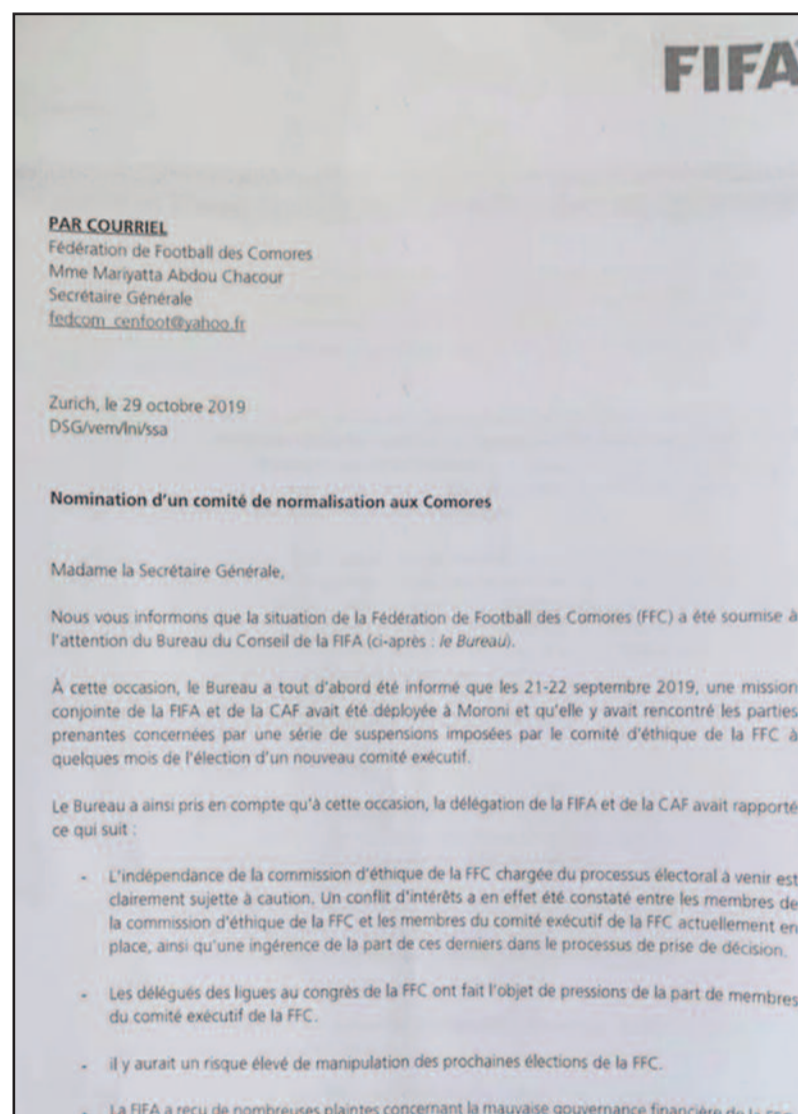
Par une Commission de Normalisation interposée, la Fifa s'efforce d'apporter des dénouements apaisants et salvateurs. Les actions illustratives pullulent : en 2018, Madagascar et la République Dominicaine, ou encore en 2019 la Caf, lors de la tenue de la Can en Égypte. Tigana Zidini, Directeur technique auprès de la Ligue de Moili, et chargé des compétitions salue l'initiative de la Fifa : « Il faut reconnaître que le football comorien avait traversé une période sismique, caractérisée par une série de suspensions opérées au haut niveau, prononcée par le comité d'éthique. Le mandat du comité exécutif actuel a expiré. Préparer donc une assemblée générale électorale coordonnée par une commission crédible, intègre et neutre, est raisonnable. Mais, les membres qui formeront cette commission répondront-ils aux critères requis ? Quelle sera leur marge de manœuvre

? ». En clair, Tigana est effrayé par l'éventualité d'un choix hasardeux, qui aboutirait à "un bonnet blanc pour blanc bonnet".

Le mandat du comité de normalisation, qui expire le 20 septembre 2020, inclut, entre autre, les tâches suivantes (i) gestion des affaires courantes de la Ffc, (ii) révision des textes de la Ffc (et des Ligues insulaires) en vigueur, notamment les statuts, le code électoral, le code d'éthique, afin qu'ils soient conformes, entre autre aux exigences de la Fifa, et soumis au congrès de la Ffc pour adoption (iii) organisation et supervision des élections à tous les niveaux de la Ffc.

Les mêmes articles des statuts de la Fifa (14, al. 1a et 8, al. 2) décidés par le bureau du conseil de la Fifa pour venir au chevet des Fédérations de Football de Madagascar et de la République dominicaine sont appliqués aux Comores. L'ex patron de la Ffc est explicite : « Il était temps. La préoccupation de la Fifa est légitime. Ma présence dérangeait. La série des sanctions prises contre moi n'ont aucun fondement. On s'acharne contre moi. La future commission de normalisation apportera certainement des solutions salvatrices ».

Bm Gondet



unicef pour chaque enfant

Date : 29 octobre 2019

Dossier Réf. No.: UNICEF/OPS/2019/210

AVIS DE VENTE AU PLUS OFFRANT

L'UNICEF propose une vente au plus offrant en l'état d'un lot de matériel qui comprend du matériel informatique.

REMARQUES

1. Ce matériel proposé est exposé au bureau de l'UNICEF à Moroni, sis à Hamramba, Maison des Nations Unies. Pour avoir de plus amples informations, veuillez contacter Mr Ali ABDYOU au Bureau de l'UNICEF (pour visite et liste du matériel).

2. Les visites peuvent avoir lieu, à partir du mercredi 31 octobre au mardi 5 novembre 2019 de 9H00 à 16H00.

3. Nous vous informons que cette vente n'est ouverte qu'aux adultes.

4. Une urne pour recevoir les soumissions est installée à la salle d'attente du bâtiment B et celles-ci peuvent être reçues jusqu'au 5 novembre 2019 à 16H00 au plus tard. Il est demandé aux soumissionnaires de bien indiquer leurs noms, prénoms et adresse complète avec le numéro de téléphone où ils pourront être joints. En outre, l'indication suivante devra être mentionnée sur la partie externe de l'enveloppe : « matériel reformé – A n'ouvrir que par le comité PSB ». Toute enveloppe non scellée sera rejetée.

Les soumissions doivent être faites par lot selon votre souhait.

Les biens seront vendus en l'état et l'UNICEF se réserve le droit de retenir en priorité toute proposition d'achat qui lui serait intéressante.

Le paiement se fera au comptant auprès de l'Unité des Finances & de l'Administration et un accusé de réception sera remis immédiatement à l'acquéreur.

L'enlèvement pourrait alors avoir lieu et aucun recours ne devra être adressé à l'encontre de l'UNICEF après acquisition des biens.

Fait à Moroni, le 29 octobre 2019

Signé

Mme Nouria ABBAS
Chef des Opérations ai

AVIS D'APPEL D'OFFRES



ITB N°06/2019/PNUD/COMbis-TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE D'ANJOUAN

Le bureau du PNUD Comores cherche à réaliser les travaux mentionnés ci-dessus.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine et intéressées par cet appel d'offres sont priées de bien vouloir télécharger les documents à partir du lien suivant :

https://finance.partneragencies.org/psp/UNDPPIFS/EMPLOYEE/ERP/c/AUC_MANAGE_EVENTS.AUC_MANAGE_EVENTS.GBL?PORTALPARAM_PTCN_AV=EP_AUC_MANAGE_EVENTS&EOPP.SCNode=ERP&EOPP.SCPortal=E_MPLOYEE&EOPP.SCName=EPCO_BID_MAN1&EOPP.SCLabel=eTendering&EOPP.SCPTfname=EPCO_BID_MAN1&FolderPath=PORTAL_ROOT_OBJECT.EPCO_BID_MAN1.EPAUC_EVENT_DISP.EP_AUC_MANAGE_EVENTS&IsFolder=false- N° Event : 0000004695

Une visite du site est prévue le 29/10/2019 à partir de 10h00 à PATSY / Anjouan

• Cette visite sera suivie d'une conférence préparatoire ;
• Une séance de rappel sur l'enregistrement et la soumission des offres dans Etendering sera organisée le 30/10/2019 à 09h00 au bureau du PNUD à Homboni

Le guide à l'attention des soumissionnaires sur Etendering est accessible à travers les liens suivants :

http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=60450

<https://www.ungm.org/Public/Notice/98973>

Date limite de soumission des offres : mercredi 06 novembre 2019 à 12h00

A la mémoire de Salim Hatubou

Salim Hatubou est l'auteur comorien à avoir publié autant d'œuvres de son vivant. Mbae Mohamed alias Soly et le Centre de Culture et Artistique des Comores (CCAC-Mavuna) organisent depuis près de deux semaines un atelier d'écriture pour rendre hommage à sa mémoire. La formation qui prendra fin le 2 novembre prochain sera suivie d'un grand évènement pour parler et lire la mémoire de Salim Hatubou.

Le Centre de Culture et Artistique des Comores (CCAC-Mavuna) tient depuis près de deux semaines un atelier d'écriture pour rendre hommage à Salim Hatubou. Entre les quatre murs, on rencontre 14 jeunes, motivés à traduire et à faire ce qu'il juge utile et important : la mémoire de l'auteur de "Marâtre", "Contes de ma Grande Mère", "Hamouro" et plein d'autres œuvres sur la littérature comorienne. Les participants s'y mettent avec

enthousiasme et sans relâche car pour eux, « cet atelier est une bonne initiative, voire même instructive ». « Je me sens à l'aise. C'est vraiment divertissant d'apporter un peu plus de moi à cette magnifique œuvre », estime Zahanaki Abdallah Moina, un des jeunes participants à l'atelier. Pour sa part Ben Nadhuire, un autre participant, dit que « c'est passionnant de revivre des moments historiques ». Ce dernier, comme les autres participants, espère apprendre les techniques rédactionnelles nécessaires pour ses « propres textes et récits ».

Salim Hatubou est l'auteur comorien à avoir publié autant d'œuvres de son vivant. Sur ce, Mbae Mohamed alias Soly, formateur à cet atelier, estime que « cet homme au cœur en or n'a pas eu les mérites qu'il fallait ». L'artiste cite l'écrivain comme étant « le pionnier de la littérature comorienne ». « On a jugé nécessaire d'organiser ces jeux d'écriture pour lui rendre l'hommage qu'il mérite », explique-t-il. Au CCAC-Mavuna,

les récits, les romans et les contes de Hatubou refont le bon vivre de la jeunesse qui l'a connue à peine et passionnée de littérature. .

De ces écrits, Hatubou, a combattu pour ce beau pays à travers ses ouvrages. Pour cette jeunesse éprise d'écriture les jeux d'écriture, les poèmes, les récits, les chants et les slams sont un moyen pour porter l'amour et honorer la mémoire de cette plume qui s'en est allée depuis quelques années. Ce dernier semblait être possédé d'une passion pour les contes et légendes, "Contes de Ma Grande-Mère", un attachement qui traduit et ce jusqu'à ce jour, l'importance à la transmission de la culture et de la tradition comorienne. De prestation en présentation pour ces jours de formations, un grand événement est programmé le 02 novembre prochain pour glorifier la mémoire de l'écrivain et de ses œuvres.

Andjouza Abouheir



Bio

Né en 1968 à Madagascar, Mbae Mohamed alias Soly est un artiste comorien. Après plus d'une dizaine d'année en métropole, Soly part s'installer à l'île Bourbon (La Réunion) avant de retourner en France après l'obtention de son baccalauréat. Il devient directeur social et culturel de l'association Sound Musical School avec comme mission de recadrer les jeunes à travers la danse, la musique et l'écriture. Parallèlement il est auteur de trois romans et compositeur en musique. Le travail mené par les deux dans l'œuvre "Solidarité et Kalifté" a permis aux deux littéraires de tisser des bonnes affinités amicales. C'est cette amitié qui pousse à Soly de rendre à Hatubou « l'hommage qu'il se doit ».

EXTRAIT DU CAHIER DE CHARGES

L'an deux mil dix-Neuf
Et le lundi 28 Octobre

Nous, Maître MZE Azad, Avocat au barreau de Moroni, sis à Dar Saanda, Immeuble Ridjali, BP 2223 Moroni Comores, tel 346 37 67 soussigné, avons dressé le présent cahier de charges d'adjudication d'un immeuble.

En exécution de l'Arrêt N° 45/14 du 13/08/14, rendu par la Cour d'Appel de Moroni, statuant en matière civile et en dernier ressort, lequel Arrêt ayant la formule exécutoire entre la **Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC)** d'une part, et Madame BARWANE NOUROU SOIBAHA, demeurant à Moroni sur l'enseigne « SAYA NDJEMA », où étant à Moroni Djivani dans son domicile d'autres part

Pour parvenir à la vente par adjudication des immeubles ci-après désignés :

- 1- la propriété dite « **ZILIMADJOU** » sise à Zilimadjou-Moroni Grande Comores ayant une contenance déclarée légalement de : DEUX HECTARSES DOUZE ARES QUARANTE CENTIARES (2H 12A 40CA)
- 2- la propriété dite « **ZILIMADJOU** » N° 96-54/DOM sise à Zilimadjou-Moroni Grande Comores demandée en immatriculation par Mr Hassan El-barwan en qualité de propriétaire suivant réquisition N°3416DLA, déposé à la conservation foncière de Moroni

Ces immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la **Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) S.A.**, appartient en toute propriété à Mr HASSAN EL-BARWAN.

A LA REQUETE DE

La Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC), Société Anonyme de droit comorien, au capital de 300 000 000 F COMORIENS dont le siège est à Moroni Place de France, représentée par son Directeur Général, demeurant à Moroni.

ORIGINE DES PROPRIETES

Les immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la **Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC)** appartient en toute propriété à monsieur Hassan El-Barwan ;

ARTICLE 16 : AUDIENCE DITE EVENTUELLE

L'audience éventuelle au cours de laquelle il sera statué sur les dires et observations qui auraient été formulés a eu lieu le mardi 27 mars 2018

2

ARTICLE 17 : MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

Les immeubles à vendre dit « **ZILIMADJOU** » N°341-DLA sise à Moroni Zilimadjou seront offerts aux enchères publiques sur la mise à prix de **63.120.539 Fc (Soixante-trois millions cent vingt mille cinq cent trente-neuf francs comoriens)** sans préjudice de tous autres dus, agios, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable.

Elle aura lieu en deux lots.

L'adjudication sera prononcée au profit de plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.

Au cas où il ne se présenterait pas d'enchère et sur demande expresse du poursuivant, l'immeuble ci-dessus pourra lui être adjugé au montant de la mise à prix.

La vente se tiendra aux enchères publiques, le **Lundi 18 novembre 2019 à 10H00 minutes**, au Cabinet de Maître Mohamed Assoumani Abdallah, Notaire à Moroni et y demeurant au quartier Ambassadeur, près de la Pharmacie Publique. (Ancienne PNAC)

Tel N° 333 07 79

ARTICLE 24 : CLOTURE

Le présent cahier des charges est dressé par Maître MZE Azad, Avocat de la **Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC)**

Maître MZE Azad

MZE Azad
Avocat à la Cour
Moroni